

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 avril 2009, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2009-04-083: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-084 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2009
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Refinancement du règlement 106-96 pour un montant de 456 600\$
8. Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées
9. Adoption du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice

- financier 2008.
10. a) Congrès du directeur du service d'incendie de Sainte-Thècle.
b) Formation de 5 pompiers du service d'incendie de Sainte-Thècle
c) Achat de 4 radios portatifs pour le service d'incendie de Sainte-Thècle
 11. Le Nouvelliste/publicité pour le mois de l'arbre et des forêts
 12. Mandat d'étude et de plan d'action à la Municipalité de Notre-Dame de Montauban/sentier National et Parc Mékinac de la Rivière Batiscan.
 13. Demande de Manuella Perron et Katy Robitaille/Salle Aubin gratuite pour une soirée disco
 14. a) Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite/demande d'aide financière pour ensemencement de truites mouchetées
b) Association Part-égale Normandie Inc. /demande d'aide financière 2009
c) Fondation du CSSS de l'Énergie/demande d'aide financière
d) Joueurs de hockey des Castors de Normandie/demande d'aide financière
 15. ADMQ/Congrès 2009 du directeur général.
 16. Saint-Adelphe/demande d'appui pour le transfert d'élèves de la maternelle par la Commission Scolaire de l'énergie.
 17. Parc Saint-Jean-Optimiste/embauche d'un sauveteur de plage
 18. Demande de soumissions d'architectes/agrandissement de la bâtisse louée à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.
 19. Promenade Magnan/demande d'aide financière au fonds conjoncturel
 20. Déterminer les travaux de voirie à exécuter pour la saison estivale 2009
 21. Contrat d'entretien des équipements informatiques de la bibliothèque municipale
 22. Retour au travail des employés des travaux publics.
 23. Soumission pour pièces d'aqueduc et borne-fontaine
 24. Barrage du lac du Jésuite/calendrier de mise en œuvre des correctifs.
 25. a) Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2009
b) Demande d'aide financière/Desjardins - Jeunes au Travail
 26. Adhésion au programme Pair pour 2009

27. Fonds de soutien aux territoires en difficulté/demande d'aide financière
28. Entretien paysager des plates-bandes de la municipalité.
29. Opération Enfant Soleil/demande la Salle Aubin gratuite pour l'organisation d'un souper hommage à Pierrette Ayotte.
30. Communautés rurales branchées/demande d'aide financière
31. Affaires en suspend : Dossier des noms de rues
32. Questions de l'assistance
33. Affaires nouvelles :
 - a) Ajout d'un conteneur au garage municipal
 - b) Promotion Ste-Thècle Inc.
 - c) Après bal des finissants de la Polyvalente Paul-LeJeune
34. Ajournement ou lever de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-085 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de mars 2009

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 2 mars 2009, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mars 2009

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Réception d'un avis de dépôt en date du 12 mars 2009 d'un montant de 4 700.40\$ représentant la quote-part du gouvernement du Québec en capital et intérêt dans le règlement 106-96 pour l'assainissement des eaux municipales.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

La Ministre accuse réception de notre résolution 2009-03-072 intitulé « Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie / demande d'appui dans le cadre de la crise qui sévit dans le secteur du recyclage.

- **Ministère du Patrimoine canadien**

Puisque la municipalité fêtera cette année ses 20 ans depuis la fusion de la paroisse et du

village, le Ministère nous présente son programme « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine » dont le volet II « Commémorations historiques communautaires – Programmation » pourrait nous permettre de recevoir un appui financier pour célébrer l'événement. La date limite de dépôt est le 30 avril 2009.

- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Réception de l'avis de fermeture temporaire du chemin Joseph St-Amant donnant accès au Lac Fontaine, du 2 avril au 14 mai 2009, pour la période de dégel.

- **Ministre des Transports**

Le MTQ accuse réception de notre résolution à l'effet que nous acceptons de défrayer le coût du ponceau et du pavage des travaux qui seront faits par le MTQ à l'intersection de la route 153 et du chemin St-Georges.

Le MTQ accuse réception de notre résolution 2009-03-071 intitulée « Appui à la résolution de Saint-Stanislas – subvention de prise en charge du réseau routier par le MTQ ».

Le MTQ nous indique que notre subvention de 40 000\$, pour les travaux d'amélioration de la Place Optimiste et de la rue de l'Anse était répartie sur 3 ans. Toutefois, étant donné que les travaux sont terminés, le versement de 16 000\$ prévu pour l'année financière 2009-2010 et le versement de 8 000\$ prévu pour l'année financière 2010-2011 nous seront versés pour l'année financière 2008-2009.

- **Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

La Direction de santé publique lance un appel à la prudence lors de l'abattage manuel d'arbres. Entre 2000 et 2004, ce sont 21 personnes qui ont perdu la vie lors de la coupe d'arbres. On nous informe de 10 règles de sécurité conçues spécialement pour l'abattage manuel d'arbres.

- **Audio Ciné Films**

L'entreprise nous présente des films disponibles en location pour des visionnement lors d'activités et nous indique comment obtenir une licence de présentation de films VHS/DVD protégés par des droits d'auteur. Une licence pour camp de jour est également disponible.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

La CPTAQ nous indique que la déclaration produite par Alain Goyette et Salvatrice Cancilla pour le projet de construction impliquant le remplacement d'un bâtiment principal existant, à des fins résidentielles, sur le lot 122-1-1 est conforme à la loi en raison d'un droit antérieur d'utilisation à des fins résidentielles sur ce lot.

Réception de la décision de la CPTAQ dans le dossier de monsieur Rémi Davidson qui demandait à ce que madame Rose-Ange Trudel soit autorisée à lui aliéner une partie du lot 170 et qu'il soit autorisé à utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit l'installation d'une roulotte. Cette demande est refusée.

La CPTAQ nous indique que la déclaration produite par Yves Mongrain St-Laurent pour son projet d'agrandissement d'un bâtiment principal existant à des fins intergénérationnelles est conforme à la loi en raison d'un droit antérieur d'utilisation à des fins résidentielles sur ce lot.

- **CSST**

Réception de l'avis de recalcul du taux personnalisé en date du 28 février 2009, qui nous indique que le nouveau taux sera de 2,46, comparativement à l'ancien taux de 2,47.

- **Curriculum vitae**

Sylvie Paquin, 640, rang des Rivard, Saint-Tite, recherche un poste de secrétaire.
Jonathan Cloutier, 160, rue Lacordaire, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant.
Caroline Poisson, 310, rue St-Gabriel, Sainte-Thècle, recherche un poste de commis de bureau ou monitrice au PAL.

Cindy Vandal, 1810, chemin St-Pierre Sud, Ste-Thècle, recherche un emploi étudiant.
Marie-Andrée Paquin, 2381, chemin St-Michel Nord, Ste-Thècle, recherche un emploi étudiant.

Vincent Piché, 237 rue Toulouse, St-Boniface, recherche un emploi étudiant.
Jimmy Gauthier, 231, rue Piché, Ste-Thècle, recherche un emploi étudiant.

- **Demande d'une citoyenne**

Madame Réjeanne Ayotte demande à ce qu'une rue soit nommée en l'honneur de son grand-père, monsieur Pierre Ayotte, qui fut le premier colon à arriver à Sainte-Thècle.

- **Député de Saint-Maurice – Champlain**

Le député Jean-Yves Laforest nous transmet un document présentant les différentes mesures émises dans le dernier budget fédéral et qui visent à financer les nouveaux projets en matière d'infrastructures municipales.

- **Éco Entreprises Québec**

Réception d'une copie du guide « Les bonnes pratiques de collecte sélective » réalisé en 2008 par ÉEQ. Nous y trouvons les principaux paramètres de gestion qui expliquent pourquoi certaines municipalités se démarquent en ce qui a trait à la performance et l'efficacité de leur service de collecte sélective.

- **Environnement MCM Inc.**

L'entreprise nous propose une session de formation d'appoint et de mise à jour, dans le cadre du renouvellement des cartes de compétences de notre personnel en traitement de l'eau potable.

- **Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture Ornementale du Québec**

Réception du guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

Réception d'un communiqué en date du 26 mars 2009 intitulé « Chantiers Canada : la FQM se réjouit de voir l'argent enfin disponible sur le terrain » nous indiquant que la FQM se réjouit des investissements annoncés pour les volets « collectivités » qui totalisent 420 millions des paliers fédéral et provincial ainsi que le nouveau programme PRECO qui, pour sa part, contient 700 millions, et qui répond à un besoin criant de certaines municipalités en matière de remplacement des infrastructures sanitaires vieillissantes.

La FQM milite depuis plusieurs années en faveur de l'accessibilité des nouvelles technologies sur l'ensemble du territoire québécois. Elle a pris en compte les interrogations d'ordre pratique des municipalités et des MRC et a créé, conjointement au Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées, un aide-mémoire présentant les grandes étapes d'un branchement à Internet haute vitesse, qu'elle nous transmet.

Réception d'un communiqué en date du 11 mars 2009 intitulé « Les 14 partenaires du consensus : satisfaits de la rencontre et en attente de résultats » nous indique qu'une rencontre entre les 14 partenaires du consensus du secteur forestier québécois ont rencontré le ministre Claude Béchard en vue de faire le point sur le processus d'élaboration de la loi visant la mise en place d'un nouveau régime forestier.

Réception d'un bulletin Dernière heure, intitulé « Un C.A. productif » nous indiquant que les administrateurs ont adopté plusieurs orientations concernant des sujets prioritaires pour le milieu municipal. La FQM somme le gouvernement de devancer le versement de la compensation 2008 de la collecte sélective aux municipalités et réclament que dès 2009, les médias écrits contribuent à hauteur de 50% des coûts de la collecte sélective municipale.

- **Fondation Rues Principales**

L'organisme sans but lucratif pour nous apporter de l'aide et de l'expertise dans notre démarche et nos projets de revitalisation socio-économique, de développement de notre municipalité et dans la mise en valeur du patrimoine et de l'identité locale.

- **Forum citoyen mauricien**

Réception du document « Les Actes », ouvrage qui réunit l'ensemble du processus ayant conduit à la réalisation du Forum citoyen mauricien qui a eu lieu les 23, 24 et 25 octobre 2008. C'est un outil de référence pour continuer à développer la Mauricie en tenant compte des préoccupations des citoyennes et citoyens. Téléchargement possible de ce document à www.forumcitoyen.org

- **Héma-Québec**

Héma-Québec désire nous remercier pour notre collaboration lors de la collecte de sang qui a eu lieu dans notre municipalité tout récemment. Cette collecte a accueilli 140 donateurs, soit 25 de plus que l'objectif.

- **Joseph Marcotte**

Monsieur Marcotte nous indique que le nombre d'inscription au sein de la MRC de Mékinac n'est pas suffisant pour recommander aux municipalités membres de former une association de baseball pour l'année 2009 et les joueurs inscrits à Baseball Mauricie en provenance des municipalités de notre MRC seront pris en charge par Baseball Mauricie et invités à se présenter à des équipes où il y a insuffisance de joueurs pour compléter lesdites équipes.

- **Jour de la Terre**

Le Jour de la Terre Québec, qui a pour but de stimuler et valoriser l'action positive à l'égard de l'environnement auprès des individus, des organismes et des entreprises, nous indique que le Jour de la Terre édition 2009 se tiendra le 22 avril et nous transmet des affiches promotionnelles.

- **Municipalité de Saint-Adelphe**

Réception d'une copie du projet de plan d'urbanisme de la municipalité et un original de la résolution 2009-01-13 inhérente à ce projet.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

La 7e assemblée générale annuelle aura lieu le 16 avril 2009, à 11h, au Best Western Hôtel Universel à Drummondville. Les documents relatifs à cette rencontre sont joints à l'invitation.

- **Opération Enfant Soleil**

Madame Manon Fugère, nous invite à faire un don que sa petite fille Stéphanie, atteinte de gastroparésie sévère, remettra au Téléthon OES le 30 ou 31 mai prochain. Elle nous informe également que 2 activités de levée de fonds auront lieu, soit un déjeuner bénéfique, au coût de 5\$, le dimanche 5 avril de 9h00 à 13h00 à la salle des Chevaliers de

Colomb de Saint-Tite, ainsi qu'un spectacle de musique d'enfants, à l'église de Saint-Tite, le 9 mai prochain, à 19h, où 2 enfants de chacune des écoles primaires de la MRC mettront à profit leur talent pour une bonne cause.

- **Postes Canada**

Les Prix communautaires de l'alphabétisation 2009 permettent de récompenser les efforts d'une personne ou d'un éducateur digne de mention dans une collectivité. Les candidatures doivent être présentées avant le 22 mai 2009. Les informations sont disponibles à l'adresse www.postescanada.ca/prixalphabetsation

- **Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie**

La Régie nous informe que les bacs de recyclage ne sont vidés si des déchets sont mêlés au recyclage. Le 23 mars 2009, cela impliquait une quinzaine de résidences.

- **Ressources humaines et Développement des compétences Canada**

Réception d'informations sur le Fonds pour l'accessibilité qui vise à offrir plus de possibilités aux personnes handicapées et à améliorer l'accessibilité d'un océan à l'autre. Le Fonds offre des subventions pouvant atteindre 50 000\$ pour des projets visant à rénover un immeuble, à adapter un véhicule ou à améliorer des produits d'information et de communication en vue de les rendre plus faciles d'accès. La date de clôture pour les projets est le 4 mai 2009.

- **Société d'habitation du Québec**

Réception du tableau d'indexation des loyers maximaux dans le cadre du programme Logement Abordable Québec, volet privé.

Réception de l'approbation du budget 2009 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle. Le montant du déficit approuvé est de 46 183\$ réparti comme suit : 41 565\$ pour la SHQ et 4 618\$ pour la municipalité.

- **Société Immobilière du Québec**

Réception de la mémoire de loyer pour le Centre Local d'Emploi de Sainte-Thècle nous indiquant que le loyer mensuel, à compter du 1er avril 2009, sera de 6 214.81\$, au lieu de 6 293.80\$.

- **Sûreté du Québec**

Réception du bulletin d'information « Nouvelles en bref » nous indiquant qu'un colloque devrait être organisé dans l'après-midi ou dans la soirée du 2 juin, de concert avec le Ministère des Transports, afin de mieux nous soutenir dans notre rôle de législateur en matière de limite de vitesse.

- **Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie**

La TCMFM, dans le cadre de son projet Mauriciennes d'influence, nous transmet le matériel promotionnel du Colloque régional sur la démocratie municipale qui aura lieu le 25 avril prochain à la Porte de la Mauricie, à Yamachiche.

- **Tribunal administratif du Québec**

Réception d'un avis de convocation, pour monsieur Jean-Yves Piché, inspecteur municipal, à l'audience qui aura lieu le 2 avril 2009, pour le dossier de monsieur Guy Trudel.

- **Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie**

Réception d'une invitation à présenter un dossier de candidature dans le cadre du Prix Dollard-Morin, édition 2009, et du prix Jean-Marc-Paradis (prix de la relève 18-30, en Mauricie), avant le 15 mai 2009. Ces prix rendent hommage aux bénévoles, qui sont indispensables dans l'évolution du loisir et du sport au Québec.

Rés. 2009-04-086: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mars 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-087 : Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mars 2009 au montant de 152 953.17 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 mars 2009 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2009.

Questions de l'assistance

Jovette Groleau demande de pouvoir publier dans le bulletin municipal des extraits des procès-verbaux intégraux sur l'historique de Sainte-Thècle. Le conseil accepte cette demande conditionnellement à ce qu'il soit mentionné copie intégrale, aussi il ne faudra pas tenir rigueur des fautes de français qui s'y trouvent.

André Veillette demande de faire une résolution pour féliciter les nouveaux entrepreneurs qui se sont établis à Sainte-Thècle.

Rés. 2009-04-088 : Félicitation aux nouveaux entrepreneurs

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle félicite les nouveaux entrepreneurs qui se sont établis dans notre municipalité même en ce temps de récession et qui nous aide à diversifier notre économie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Georges Paquin demande si le règlement concernant le fonds local réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques est en vigueur et comment sera perçu la taxes de 0.50\$ la tonne de gravier extrait de sa carrière.

André Veillette demande de faire une résolution pour demander au Gouvernement Fédéral de ne mettre en application le règlement sur l'étiquetage des produits fabriquer au Canada. Daniel Allard demande de prendre des informations sur ce sujet.

Claude Germain demande les démarches continues concernant le niveau de la nappe phréatique dans le chemin Saint-Pierre Nord. Le maire explique que le Ministère des Transports effectuera des travaux au fossé de ce chemin à l'été et ensuite nous vérifierons le résultat.

Rés. 2009-04-089 : Acceptation de l'appel d'offres public pour le refinancement de l'emprunt du règlement 106-96 pour l'assainissement des eaux au montant de 456 600 \$

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Desjardins de Ste-Thècle-St-Adelphe pour son emprunt de 456 600 \$ par billet en vertu du règlement numéro 106-96 au prix de : 100,00 échéant en série 5 ans comme suit :

36 600 \$	4.13%	20 avril 2010
38 500 \$	4.13%	20 avril 2011
40 200 \$	4.13%	20 avril 2012
42 100 \$	4.13%	20 avril 2013
299 200 \$	4.13%	20 avril 2014

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-090 : Refinancement de l'emprunt du règlement 106-96 pour l'assainissement des eaux au montant de 456 600 \$

ATTENDU que, conformément au règlement d'emprunt numéro 106-96, la Municipalité de Sainte-Thècle souhaite emprunter par billet un montant total de 456 600 \$;

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Thècle désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un nouvel emprunt;

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Thècle aura, le 19 avril 2009, un montant de 456 600 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 622 800 \$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement 106-96;

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QU'un emprunt par billet au montant de 456 600 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 106-96 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

QUE les billets seront datés du : 20 avril 2009

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2010	36 600 \$	2011	38 500 \$
2012	40 200 \$	2013	42 100 \$
2014	44 300 \$	2014	254 900 \$ à renouveler

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité émette par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans (à compter du 20 avril 2009), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlements 106-96, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle emprunte 456 600 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligation ou de billets pour un terme additionnel de 1 jour au terme original du règlement numéro 106-96.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-091 : Ministère de l'éducation, du loisir et du sport/programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2009-2010

CONSIDÉRANT la demande d'une résidente de Sainte-Thècle afin bénéficier du programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées pour son fils;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle, la demande de subvention présentée dans le cadre du *Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2009-2010*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-092 : Rapport financier et rapport du vérificateur pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2008

CONSIDÉRANT la présentation du rapport financier de la municipalité par Marilyn Proteau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008 tel que présenté par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l., comptables agréés. Les revenus se sont élevés à 2 657 175 \$, les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières ont atteint 2 618 355 \$ d'où un surplus de 38 820 \$ pour l'année 2008. Le surplus accumulé au 31 décembre 2008 est de 107 887 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-093 : Service d'incendie/Congrès du directeur du service

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur du service d'incendie, Monsieur André Beaudoin, à assister au 41^e congrès annuel de ACSIQ à Rimouski du 6 au 9 juin 2009. L'inscription et les dépenses de ce congrès seront payées par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-094 : Formation de 5 pompiers du service d'incendie de Sainte-Thècle

Il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Stéphane Bacon, Stéphane Magnan, Éric Marcotte, David Plamondon et Jacques Ricard à participer à la formation de pompier 1, section 3 dispensée par Formation Conseil Mauricie au coût de 3 025 \$.

Leurs frais de déplacement et de séjour seront remboursés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-095 : Achat de radios pour le service d'incendie

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète 4 radios portatifs Icom F3201S avec étui de cuir et un micro/haut parleur HM-159L pour le service d'incendie de Communication LAS Inc. au coût de 2089.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le Nouvelliste/publicité pour le mois de l'arbre et des forêts

Le conseil ne publie pas d'annonce dans de Nouvelliste pour cette activité.

Rés. 2009-04-096 : Mandat d'étude et de plan d'action à la Municipalité de Notre-Dame de Montauban/sentier National et Parc Mékinac de la Rivière Batiscan

CONSIDÉRANT que les Municipalités de St-Adelphe, St-Thècle, Lac-aux-Sables, St-Tite, Grandes-Piles et Notre Dame de Montauban veulent faire faire une étude et plan action pour le Sentier National ainsi que le parc Mékinac de la Rivière Batiscan;

CONSIDÉRANT que ces projets sont à caractère régionale;

CONSIDÉRANT que chacune des municipalités concernées profiteront des avantages touristiques par ces projets

CONSIDÉRANT que ces projets seront un excellent levier économique pour notre région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe

Que la Municipalité de Sainte-Thècle mandate la municipalité de Notre Dame de Montauban pour faire la demande d'aide financière afin de réaliser l'étude et le plan d'action pour la réalisation du sentier National ainsi que le Parc Mékinac de la Rivière Batiscan.

Que la Municipalité de Sainte-Thècle mandate M. Jacques Tessier pour faire partie du comité de suivi de ce projet;

Que la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage à partager le coût de 10% que devront assumer les municipalités pour la réalisation de l'étude et du plan d'action.

Que le 10% des coûts soient partagé en part égale entre les municipalités concernées;

Que cette résolution est conditionnelle au passage du sentier National sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-097 Demande de Manuella Perron et Katy Robitaille/Salle Aubin gratuite pour une soirée disco

CONSIDÉRANT que deux citoyennes désirent organiser une soirée disco pour les jeunes de 12 à 17 ans;

CONSIDÉRANT qu'elles nous demandent d'utiliser la salle Aubin gratuitement pour cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin, le jeudi 9 avril 2009 de 20hres à 23hres, à Manuella Perron et Katy Robitaille afin d'organiser une soirée disco pour les jeunes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-098: Association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite/Demande d'aide financière pour l'ensemencement de truites mouchetées dans le lac

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par Denis Barsalou, président de l'association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500.00 \$ pour l'année 2009 à Association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite pour l'ensemencement de truites mouchetées dans le lac des Jésusites.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-099 : Association Part-Égale Normandie/Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière soumise par l'Association Part-Égale Normandie Inc. pour l'organisation d'une activité spéciale au parc Saint-Jean-Optimiste;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à l'Association Part-Égale Normandie Inc. pour l'organisation de leur activité spéciale du 10 juin 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-100: Fondation du CSSS de l'Énergie/Demandes d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du CSSS de l'énergie nous demande une aide financière dans le cadre de leur campagne annuelle de financement;

CONSIDÉRANT QUE cette année, la Fondation a décidé de contribuer au financement de l'imagerie par résonance magnétique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 \$ à la Fondation du Centre de santé et services sociaux de l'Énergie (CSSSE) pour leur campagne de financement 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-101: Joueurs de hockey des Castors de Normandie/demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que l'équipe de hockey les Castor de Normandie se rendra à La Sarre pour représenter la Mauricie aux Championnats inter-régionaux 2009 dans la catégorie Midget B;

CONSIDÉRANT que l'équipe de hockey les Castor de Normandie nous demande une aide financière pour les trois (3) joueurs de Sainte-Thècle évoluant pour leur club;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50 \$ par joueur de Sainte-Thècle au club de hockey des Castors de Normandie pour leur participation aux Championnats inter-régionaux 2009. Le chèque sera fait à l'ordre du Centre Sportif Jules Paquin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande d'envoyer une lettre de félicitation à cette équipe; car ils ont gagné le championnat dans leur catégorie.

Rés. 2009-04-102 : Association des directeurs municipaux du Québec/Congrès annuel

Il est proposé par France Déry, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 6, 7 et 8 mai 2009 à Gatineau. L'inscription et les dépenses de ce congrès seront payées par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Saint-Adelphe/demande d'appui pour le transfert d'élèves de la maternelle par la Commission Scolaire de l'énergie.

Le conseil municipal ne fait pas de résolution sur cette demande, nous attendons les résultats de l'assemblée prévue le 8 avril 2009 avec la Commission Scolaire de l'Énergie avant de nous prononcer.

Rés. 2009-04-103 : Engagement d'un surveillant sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Annie Perreault comme surveillant sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste aux conditions suivantes :

- Qu'elle détienne son permis de sauveteur plage
- Son salaire sera de 15.00 \$ l'heure
- Son horaire de travail sera du dimanche au samedi de 11h00 à 17h00 pour 42 heures par semaine du 19 juin au 9 août 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-104 : Demande de soumissions d'architectes/agrandissement de la bâtisse louée à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

CONSIDÉRANT que la firme d'architecte Michel Pellerin a réalisé les plans de construction de la bâtisse du 115 rue Lacordaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une soumission pour confectionner les plans et devis de l'agrandissement de la bâtisse abritant la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle situé au 115 rue Lacordaire à l'architecte Michel Pellerin

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-105 : Promenade Magnan /demande d'aide financière au fonds conjoncturel

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle désire aménager une promenade sur la rue Magnan longeant le lac Croche;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont estimés à environ 40 000 \$;

CONSIDÉRANT que cette promenade serait un attrait touristique de plus pour notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière de 10 000 \$ au Ministère des Affaires Municipales pour l'aménagement de la promenade Magnan dans le cadre du fonds conjoncturel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-106 : Prévision de travaux de voirie pour l'année 2009

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle désire effectuer les travaux de voirie durant la saison estivale 2009;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour les travaux autres que l'entretien de la voirie est de 120 900 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle décrète les travaux suivants à être effectuer en 2009 :

A) Sur la rue Notre-Dame:

Réhabiliter 12 regards d'égout pluvial: \$ 25 200.00

Sur la rue Saint-Jacques

Réhabiliter 5 regards d'égout pluviaux : \$ 10 500.00

Sur la rue Saint-Jacques:

Faire le trottoir sur le côté nord

- de la rue Notre-Dame à l'Hôtel de Ville \$ 14 591.00

- de la rue Masson à la rue Lacordaire \$ 35 158.00

GRAND TOTAL DES DÉPENSES DE VOIRIE : \$ 85 449.00

B) Ces dépenses seront autorisées par le conseil sur demande de soumissions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-107 : Contrat d'entretien des équipements informatiques de la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT les offres reçues pour l'entretien des équipements informatiques de la bibliothèque municipale de :

MicroMédica au coût de	383.16 \$ plus taxes
CPU Service Inc au coût de :	715.00 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de MicroMédiac au coût de 383.16\$ plus les taxes pour l'entretien des équipements informatiques de la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-108 Rappel au travail/Préposés aux travaux publics

CONSIDÉRANT les dispositions du paragraphe 10.06 et la lettre d'entente # 1 de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (CSN);

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rappelle au travail les préposés aux travaux publics, Messieurs Yvon Richard, Gérald Gonneville, Yves Vallée et Sylvain Magnan, pour lundi le 20 avril 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-109 : Soumissions pour pièces d'aqueduc et bornes-fontaines

CONSIDÉRANT les offres reçues de deux (2) soumissionnaires :

Réal Huot Inc. au coût de	9 664.14 \$ incluant les taxes
EMCO au coût de :	9 418.97 \$ incluant les taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de EMCO au coût de 9 418.97\$ incluant les taxes pour la fourniture de pièces d'aqueduc et de bornes-fontaines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-110 : Barrage du lac du Jésuite/calendrier de mise en œuvre des correctifs

CONSIDÉRANT que le Centre d'expertise hydrique du Québec direction de la sécurité des barrages nous demande de déposer l'étude résultant de la première évaluation de la sécurité du barrage no 0435050006 (du lac du Jésuite) et l'approbation de l'exposé des correctifs ainsi du calendrier de mise en œuvre du barrage;

CONSIDÉRANT que Sylvain Gaudreau, ingénieur, a envoyé au Centre d'expertise hydrique du Québec l'étude résultant de la première évaluation de sécurité du barrage du lac du Jésuite ainsi que l'exposé des travaux correctifs qui se trouve à la section 9.7.1 de

l'étude révisé le 30 mars 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve l'exposé des correctifs du rapport de Sylvain Gaudreau, ingénieur, et le calendrier de mise en œuvre du barrage no 0435050006 qui devront réaliser dans un délai maximum de cinq (5) ans suivant l'approbation par le CEHQ de la présente évaluation de sécurité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-111 : Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2009

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme France Déry, conseillère, Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché sur le comité de sélection de l'embauche des étudiants pour l'été 2009. Pour faire les entrevues et recommander les personnes pour effectuer les différents postes de la municipalité (animateurs, recenseurs de chien/aide au bureau municipal et entretien des parcs).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-043-112 : Desjardins – jeunes au travail demande de projet (Carrefour Jeunesse-Emploi)

CONSIDÉRANT le *Projet Jeunes au Travail Desjardins 2009* offert avec la collaboration de Carrefour Jeunesse Emploi;

CONSIDÉRANT que deux emplois reliés au aide au bureau municipal/recensement des chiens et comme animateur au parc pourraient être admissibles à ce projet;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal aimerait faire des recommandations via son comité de sélection pour l'embauche de deux étudiants par Carrefour Jeunesse Emploi afin de combler les postes d'un aide au bureau municipal/recenseur des chiens et d'un animateur au parc pour l'été 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'engagement des deux étudiants qui seront sélectionnés par le Carrefour Jeunesse Emploi et les représentants des Caisses Desjardins pour le poste d'aide au bureau municipal/recenseur des chiens et animateur au parc, été 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-113 : Programme PAIR

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle désire faire

bénéficiaire de nouveau la population locale d'un système téléphonique de sécurité appelé Programme PAIR (Programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées);

CONSIDÉRANT que ce programme s'adresse aussi aux personnes en perte d'autonomie, aux personnes en convalescence, aux personnes vivant seules ainsi qu'à toute autre personne admissible référée par un organisme;

CONSIDÉRANT que ce service doit demeurer gratuit pour les bénéficiaires;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par France Déry, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle :

- adhère au Programme d'Assistance Individuelle aux personnes Retraitées conformément au protocole d'entente.
- s'engage à assurer le financement des coûts partagés, le financement de la location de deux pagettes, l'achat d'un cartable à dossier.
- confirme l'acceptation de deux bénévoles responsables pour garder et gérer les dossiers et les alertes, soit les premiers répondants André Beaudoin, Éric Marcotte et Tommy Plamondon.
- demande la collaboration des organismes locaux pour faire la promotion du service.
- acquitte au complet les frais reliés à ce service lesquels totalisent 300 \$ par municipalité, pour la présente année, pour la durée du contrat du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.
- autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de service 2009-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-114 : Fonds de soutien aux territoires en difficulté/demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que le fonds de soutien aux territoires en difficulté et des mesures découlant du Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées;

CONSIDÉRANT que le volet V du Fonds de soutien aux territoires en difficulté permet le financement des projets relatifs au maintien et au développement des services de base pour la population d'une municipalité dévitalisée ainsi que l'achat d'équipement pour permettre aux municipalités de se conformer aux normes gouvernementales, notamment en matière d'environnement et de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle doit changer son camion citerne

pour se conformer aux normes gouvernementales en matières de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le coût d'acquisition d'un nouveau camion citerne est estimé à 225 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac une aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du volet V du fonds de soutien aux territoires en difficulté afin de remplacer le camion citerne du service de sécurité incendie de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-115: Fournir et planter des fleurs dans les aménagements paysagers de la municipalité et entretenir les arbres et arbustes

CONSIDÉRANT que le conseil municipal fera exécuter certains travaux par ses employés comme l'arrosage des aménagements paysagers de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil désire faire l'achat de fleurs annuelles de couleurs variées pour mettre dans ses aménagements paysagers ainsi que l'entretien des plates bandes;

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues soient :

Centre Jardin Multi-Fleur au coût de 2 350.00 \$
Paysagiste Claudette Piché au coût de 6 998.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accorde le contrat à Centre Jardin Multi-Fleur pour fournir, planter des fleurs annuelles, mettre les engrais nécessaires à leur croissance, faire l'entretien des plates-bandes (sarclage et taille des arbustes **et arbres**) et ce pour les endroits suivants :

- Dans les plates-bandes de l'Hôtel de Ville au 301, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle
- Dans la plate-bande de la Coopération Solidarité Santé de Sainte-Thècle au 115 rue Lacordaire, Sainte-Thècle
- Dans les plates-bandes et les bacs à fleurs de la Promenade Laurent Naud
- Dans la plate-bande à l'intersection des rue Notre-Dame et Saint-Jacques
- Dans la plate-bande à l'édifice Josaphat Groleau au 250 rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle (Caserne)
- Dans la plate-bande de l'entrée de la rue Place Optimiste

Le tout au coût de 2 350.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-04-116: Opération Enfant Soleil/demande la Salle Aubin gratuite pour l'organisation d'un souper bénéfice et hommage à Pierrette Ayotte

CONSIDÉRANT que la demande de Madame Chantal Trudel, responsable d'Opération Enfant Soleil, de disposer de la Salle Aubin gratuitement pour organiser un souper hommage à Madame Pierrette Ayotte;

CONSIDÉRANT que Madame Pierrette Ayotte a été, durant plusieurs années, responsable de la campagne de financement d'Opération Enfant Soleil à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que les bénéfices amassés lors de cette soirée seront remis à Opération Enfant Soleil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin, le 25 avril 2009, à l'équipe de Sainte-Thècle d'Opération Enfant Soleil pour leur activité de levées de fonds et par la même occasion rendre hommage à Madame Pierrette Ayotte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-043-117 : Communautés rurales branchées/demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec permet aux municipalités d'avoir accès à l'enveloppe de 24 millions \$ prévue dans le cadre du programme Communautés rurales branchées pour des projets de branchement à internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT que plusieurs résidents des secteurs éloignés du centre du village de notre municipalité de n'ont pas accès à internet haute vitesse ;

CONSIDÉRANT que la municipalité aimerait trouver une solution pour brancher ces résidents à internet haute vitesse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Localise les secteurs à desservir par internet haute vitesse et dresse un inventaire des résidences intéressées d'avoir accès à ce service.
- Établie les technologies les plus appropriées avec l'aide de TGVNET
- Évalue les besoins financiers.
- Demande une aide financière au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du programme Communautés rurales branchées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- a) Dossier des noms de rues

Questions de l'assistance

André Veillette demande des informations sur le fonds de soutien aux territoires en difficulté.

Claudette Piché dit que dans sa soumission pour l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité, elle exécute beaucoup plus de travail que Centre Jardin Multi-Fleur.

Reynald St-Amand demande des informations concernant la téléphonie cellulaire. Il informe le conseil municipal que l'association des propriétaires de chalets du lac Croche est active et présentera des suggestions au conseil municipal concernant le contrôle des bateaux sur le lac Croche ainsi que l'accès par le débarcadère du Parc Saint-Jean-Optimiste.

Jovette Groleau remercie le conseil municipal d'avoir nommé la caserne des pompiers au nom de son père et dit aussi de penser à ce nom pour la nomination d'une rue. Elle demande aussi s'il y a des projets pour reboiser le bord du lac Croche.

Robert Guindon demande s'il serait possible d'aviser l'agriculteur qui cultive les lots 120, 121 et 122 près du lac Croche de mettre le moins d'engrais possible; car lors de pluie ces engrais ruissellent vers le lac.

Edith Trudel, propriétaire du camping Domaine Lac et Forêt, demande s'il y aura une réglementation en vigueur cet été pour les bateaux sur le lac Croche; car elle doit en aviser ses clients.

Affaires nouvelles:

- a) Ajout d'un conteneur à déchets au garage municipal.

Rés. 2009-04-118 : Ajout d'un conteneur de déchets au garage municipal

CONSIDÉRANT que durant les mois d'avril à juin le conteneur de déchets du garage municipal déborde;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à l'inspecteur municipal de faire installer un deuxième conteneur de déchets au garage municipal pour la période du 15 avril au 15 juin 2009. Le coût de location de ce conteneur sera de 150.00 \$ par mois.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

b) Promotion Ste-Thècle Inc.

Monsieur André Lacombe, président de Promotion Ste-Thècle Inc., remercie le conseil municipal, les chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle pour leur collaboration au festival Champêtre.

c) Après bal des finissants de la Polyvalente Paul LeJeune.

Nous n'avons pas assez de renseignement sur cette demande pour prendre position.

Rés. 2009-04-119 : Levée de la séance

À 21 heures 20, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier